

*les objectifs généraux de*  
**la formation  
professionnelle**  
résultats d'un sondage

par Gabriel Aubin

Cet article reproduit, en version préliminaire et abrégée, l'essentiel d'un volumineux rapport de recherche sur les objectifs généraux de la formation professionnelle<sup>1</sup>. Il s'agit du troisième volet d'une recherche amorcée il y a deux ans. Les deux premiers volets rédigés avec la collaboration de Madeleine Le Roux ont été publiés<sup>2</sup> par le CADRE en 1976.

### 1. Historique de la recherche

Comme nous l'indiquions dans le tome I de ce triptyque et dans un article publié<sup>3</sup> par la revue *Prospectives* en décembre 1976, nos réflexions sur la formation professionnelle nous avaient amenés à explorer le modèle américain de « career education » et à situer la formation professionnelle de niveau collégial sur un continuum de développement « vocationnel » allant de la maternelle à l'université. C'est dans cette optique que nous avons élaboré une liste d'objectifs à partir des travaux du *National Assessment*

*of Educational Progress* (NAEP). Nous avons traduit une centaine d'objectifs que nous avons soumis à une triple consultation. Nous avons demandé à trois groupes différents de personnes (une centaine d'individus au total) de se prononcer sur la pertinence de chacun des objectifs et sur la clarté de la formulation. Cette opération nous a permis de réduire la liste à cinquante énoncés que nous voulions utiliser pour une consultation élargie à travers le réseau des collèges québécois.

### 2. Le programme

À propos de chacun des cinquante objectifs, nous voulions savoir deux choses :

- 1° l'importance accordée actuellement à la poursuite de cet objectif;
- 2° l'importance que l'on devrait éventuellement lui accorder.

TABLEAU 1 — ÉCHANTILLONNAGE

	Hull	Jonquière	Rimouski	Maisonneuve	Vanier	John Abbott	TOTAL
Étudiants	99	111	100	62	93	71	536
Professeurs	20	33	28	20	31	17	149
Cadres et Professionnels	7	11	6	3	16	21	64
Socio-économiques	5	14	24	18	9	10	80
TOTAL	131	169	158	103	149	119	829

Les professeurs qui ont répondu au questionnaire enseignaient tous au moins partiellement au secteur professionnel dans l'une ou l'autre des techniques concernées. Les socio-économiques étaient recrutés par le responsable local de cette consultation à l'intérieur du bassin desservi par le cégep. Ils étaient, pour la plupart, d'éventuels employeurs.

En comparant les perceptions de réalité et les expressions de désirabilité, nous pouvions déduire les hypothèses d'interventions suivantes:

- 1° des objectifs à *forte priorité* lorsque le score de réalité est beaucoup plus faible que le score de désirabilité (à condition que ce dernier soit relativement élevé);
- 2° des objectifs à *priorité moyenne* lorsque le score de désirabilité est élevé et que la différence entre les deux scores est faible;
- 3° des objectifs à *éliminer* lorsque le score de réalité est plus élevé que le score de désirabilité et que ce dernier score est inférieur à 3 sur l'échelle graduée de 1 à 5;
- 4° des objectifs à *faible priorité* lorsque le score de désirabilité est faible et que la différence entre les deux scores est faible également.

Nous n'avons pas trouvé d'objectifs pouvant se classer dans la troisième catégorie. Tous les objectifs que nous avons soumis à la consultation du milieu ont été considérés comme désirables et il ne s'est présenté aucun cas où la moyenne des scores de désirabilité était inférieure à celle des scores de réa-

lité. L'opération devenait donc une mise en rang d'objectifs désirables selon des priorités d'intervention; c'est pourquoi, en plus des scores bruts, il fallait aussi considérer la position relative de chaque énoncé parmi les cinquante pour chacune des mesures de réalité et de désirabilité. En comparant ces positions relatives, nous pouvions établir une échelle de priorité allant du très prioritaire au non prioritaire, cette dernière catégorie regroupant les énoncés qui se classaient dans les deux premiers rangs déciles pour la réalité et dans les deux derniers pour la désirabilité.

### 3. Population consultée

Notre échantillon ne prétend pas à la représentativité statistique. Il s'agit d'une consultation indicative de tendances plutôt que d'un véritable sondage scientifique. Le tableau 1 montre la composition de cet échantillon constitué dans six collèges du Québec.

Le tableau 2 montre la répartition des étudiants, qui constituaient le groupe le plus important, et qui étaient répartis selon quatre familles de programmes.

TABLEAU 2 — RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LES FAMILLES DE PROGRAMMES

	Hull	Jonquière	Rimouski	Maisonneuve	Vanier	John Abbott	TOTAL
Techniques physiques	39	24	38	0	26	27	154
Techniques biologiques	31	24	21	17	28	15	136
Techniques humaines	9	30	19	15	11	23	107
Techniques administratives	16	27	19	27	24	1	114
TOTAL	95	105	97	59	89	66	511

Tous les étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année de chaque famille étaient invités à répondre au questionnaire. Les chiffres du tableau représentent le nombre de questionnaires complétés et retournés dans les délais prescrits.

TABLEAU 3

CATÉGORIES	NUMÉROS D'ÉNONCÉS
<b>A. Connaissances (7)</b>	
I. Connaissance de soi	→ 9
II. Connaissance des métiers et des conditions qui en affectent l'exercice	→ 24, 31, 41, 11, 2, 6
<b>B. Habiletés (17)</b>	
III. Habiletés mathématiques	→ 26
IV. Habiletés de communication	→ 16
V. Habiletés manuelles	→ 32
VI. Mobilité intellectuelle	→ 33, 22
VII. Habiletés relatives au traitement de l'information	→ 12, 35, 43
VIII. Habiletés relatives à la prise de décision	→ 12, 18, 44, 13
IX. Habiletés utiles dans les relations humaines	→ 14
X. Habiletés utiles dans la recherche d'emploi	→ 27, 42, 17, 47, 38
<b>C. Habitudes (18)</b>	
XI. Sens des responsabilités	→ 45, 19, 30, 7, 40
XII. Initiative et ingéniosité	→ 50, 46, 34, 15, 4
XIII. Sens de l'ordre et de l'organisation; planification du travail	→ 36, 3, 28, 39
XIV. Pouvoir d'adaptation	→ 48, 10, 8, 21
<b>D. Attitudes (8)</b>	
XV. Épanouissement personnel	→ 25, 5, 23, 37, 29
XVI. Dimensions sociales du travail	→ 1, 20, 49

#### 4. Classement par catégories

Afin de faciliter l'interprétation des résultats, nous avons regroupé les 50 énoncés en quatre grandes catégories divisibles à leur tour en seize thèmes (Tableau 3).

#### 5. Les résultats

Comme cet article vise à une présentation rapide et synthétique des résultats de la consultation, nous ne ferons ressortir que les éléments les plus intéressants du tableau 4, à savoir les colonnes verticales 5 et 6. Quels sont les objectifs jugés fortement prioritaires par chacun des groupes? Quels sont ceux auxquels on n'accorde aucune priorité? Y-a-t-il des consensus? Où sont les oppositions? Quels groupes empêchent le consensus (dissidences)? Quels sont ceux qui se retrouvent seuls à privilégier tel ou tel choix (distinctions)?

##### 5.1. Objectifs fortement prioritaires

###### 5.1.1. — Pour les quatre groupes

Il n'y a aucun consensus des quatre groupes de répondants quant à la priorité qu'il faudrait accorder à l'un ou l'autre des objectifs.

###### 5.1.2. — Pour trois des quatre groupes

Tous les groupes à l'interne s'entendent pour considérer l'objectif suivant comme très fortement prioritaire:

*5. Prendre conscience du besoin fondamental qu'éprouve la personne humaine à trouver une satisfaction dans l'accomplissement d'un travail.*

Le groupe des socio-économiques qui empêche le consensus sur cet objectif l'a quand même considéré comme très important puisqu'il l'a classé comme moyennement prioritaire, c'est-à-dire dans la catégorie qui suit immédiatement.

###### 5.1.3. — Pour deux groupes sur quatre

Il n'y a qu'un seul énoncé où les étudiants sont associés avec un autre groupe et cette association se fait avec le groupe des professeurs. Il s'agit de l'objectif suivant qui appartient à la même catégorie que le numéro 5, c'est-à-dire *ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL (DXV)*:

*25. Rechercher son épanouissement personnel à travers son travail.*

TABLEAU 4 — RÉSULTATS DE L'ENSEMBLE

LEGENDE:

- 4 sur 4: □
- 3 sur 4: ○
- 2 sur 4: △
- 1 sur 4: rien

	1		2		3		4		5		6		7		8	
	REALITE				DESIRABILITE				NON PRIORITAIRES	FORTE PRIORITE	PRIORITE MOYENNE	FAIBLE PRIORITE				
	GRANDE IMPORTANCE		FAIBLE IMPORTANCE		FORTE		FAIBLE									
ETUDIANTS	△45 △23 △28 40 ○36 35 △15 ○7 ○37 ○8	○38 ○27 5 ○6 ○20 31 △24 △17 4	9 ○37 17 △14 ○5 38 ○23 ○12 31 47 ○36	○32 △34 △29 △21 ○10 △41 28 30 ○20 ○26	○28 △30 ○26 35 8 ○15 ○32	4 6 42 14 △25 9 27 47 ○5 31 38 17	△22 △23 ○36 △50 △16 ○37	2 10 21 ○49 3 ○11 ○20								
PROFESSEURS	△28 △45 ○36 ○7 △3 △23 ○8 ○37 30 44	○27 49 △47 46 ○20 ○17 △24 ○38 ○6	○16 △14 △45 ○5 ○36 ○23 ○37 8 43 25 50	○20 ○10 △29 △34 ○31 △47 △42 △21 ○32 ○26	△3 21 ○28 ○15 ○32 △42 10 △30 ○5	△25 △16 46 49 ○5	△48 2 △8 ○23 ○36 ○37 40 45 12 19 △22 33	○29 1 △39 △47 4 ○11 ○20 △27								
CADRES ET PROFESSIONNELS	○23 △15 14 33 22 △26 ○7 42 16 31	12 ○6 ○27 △47 △21 △10 45 1 13 11	△45 ○23 ○16 △19 ○36 18 △40 ○5 ○12 ○37	△47 △21 △24 △26 △42 △10 ○20 ○31 △27 ○32	△31 ○26 △42 ○32 24 ○15 20 ○28 33	2 ○5 11 13 △18 △40 △19 12 △45	7 3 ○23 43 △50 △8 △16 △48 ○39 17 21 34 38 41 △47 △6 ○49	10 △27 ○29 30 ○39 17 21 34 38 41 △47 △6 ○49								
SOCIO-ECONOMIQUES	△26 4 ○8 9 △3 1 ○36 ○37 43 48	19 ○17 △10 22 39 16 ○20 △21 30 ○38	7 ○36 ○37 ○45 50 ○16 ○23 ○12 △40 △19	49 △41 △26 △27 ○31 △21 ○20 △24 △42 ○32	○26 △42 4 △31 1 △3 ○32	△18 △40 30 △16 △19 △45	5 13 25 ○23 35 ○36 ○37 44	○20 34 △47 △49 △6 21 ○11 17 ○29								

Les professeurs, eux, sont aussi associés avec le groupe des socio-économiques pour un autre objectif:

16. *Posséder les habiletés les plus utiles à la communication orale, écrite et non verbale.*

Sauf pour l'objectif no 5 où il y avait pratiquement consensus, les cadres et professionnels ne sont associés à aucun des deux autres groupes de l'intérieur du collège. Par contre, ils sont associés aux socio-économiques pour les objectifs suivants:

18. *Savoir identifier et utiliser des critères pour prendre une décision.*

40. *Vérifier la qualité de son travail en étant conscient des conséquences de ses erreurs.*

19. *Comprendre et accepter les conséquences de ses actes.*

45. *Assumer la responsabilité de son comportement.*

À noter que trois de ces quatre objectifs appartiennent à la même catégorie, soit celle qui regroupe les énoncés ayant trait au *SENS DES RESPONSABILITÉS (CXI)*.

#### 5.1.4. — Pour les étudiants

Le groupe des étudiants est celui où l'on enregistre le plus de distinctions, c'est-à-dire des objectifs qu'ils sont les seuls à considérer comme très fortement prioritaires. Il s'agit des objectifs suivants:

4. *Être capable, s'il le faut, de remettre en question une politique, une procédure ou un règlement et de prendre les moyens appropriés pour amener leur révision.*

6. *Savoir considérer les éléments importants qui permettent d'élaborer un plan de carrière (pressions externes, ressources financières, conséquences d'une spécialisation plus ou moins poussée, etc.).*

42. *Savoir où et comment obtenir l'information sur les emplois.*

14. *Posséder les habiletés généralement utiles dans les relations humaines.*

9. *En regard d'une décision de carrière, parvenir à une meilleure connaissance de ses intérêts et de ses talents.*

27. *Posséder les habiletés utiles dans la recherche d'un emploi.*

47. *Savoir préparer son curriculum vitae et rédiger*

*un formulaire de demande d'emploi.*

31. *Mieux connaître les conditions d'accès aux différentes carrières.*

38. *Savoir se présenter à une entrevue.*

17. *Savoir analyser une offre d'emploi en tenant compte des facteurs importants: compétence exigée, intérêt de la tâche, conséquences pour la vie de famille, sécurité, etc.*

À noter que sur ces 10 objectifs que les étudiants sont les seuls à privilégier, la moitié appartient à la catégorie des *HABILETÉS UTILES DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI*. Ce qui épuise par ailleurs le nombre des énoncés de cette catégorie. On ne peut certainement pas dire que les étudiants manquent de suite dans les idées!

#### 5.1.5. — Pour les professeurs

Il y a deux objectifs que les professeurs sont les seuls à privilégier:

46. *Savoir inventer des idées nouvelles et des façons plus efficaces d'accomplir certaines tâches.*

49. *Identifier les liens qui existent entre son travail et le mieux-être de la collectivité.*

#### 5.1.6. — Pour les cadres et professionnels

Les objectifs suivants ont été exclusivement choisis par les cadres et professionnels:

2. *Comprendre que des changements techniques, économiques et sociaux peuvent modifier la nature de certaines activités professionnelles et exiger l'acquisition de nouvelles connaissances ou un complément de formation professionnelle.*

11. *Comprendre que des changements techniques, économiques et sociaux peuvent affecter les conditions d'exercice d'une occupation et même imposer un changement de carrière après plusieurs années d'expérience.*

12. *Développer les habiletés relatives au traitement de l'information et à la prise de décision.*

13. *Savoir modifier des plans à partir d'une évaluation continue.*

#### 5.1.7. — Pour les socio-économiques

Il n'y a qu'un seul objectif où les socio-économiques se retrouvent seuls:

30. *Être assidu et ponctuel: aviser en cas d'absence ou de retard.*

À noter que cet objectif appartient à la catégorie intitulée: *SENS DES RESPONSABILITÉS*. Sur les cinq objectifs de cette catégorie, on en retrouve quatre parmi ceux que les socio-économiques considèrent comme très fortement prioritaires. On peut généralement identifier les socio-économiques aux employeurs de nos finissants du secteur professionnel.

En résumé, vingt-quatre (24) objectifs sur les cinquante (50) soumis à la consultation ont été choisis comme extrêmement prioritaires par l'un ou l'autre des quatre groupes. Or, il n'y a aucun consensus et un seul objectif a été choisi par trois groupes sur quatre; il y a six autres objectifs sélectionnés par deux groupes sur quatre.

Il y a donc dix-sept (17) objectifs sur vingt-quatre (24) privilégiés par un seul groupe. Le moins que l'on puisse dire est que les milieux consultés constituent des micro-sociétés très pluralistes. Les programmes devraient tenir compte des choix exprimés par chacun des groupes et composer avec ce pluralisme institutionnel. Aucun groupe n'a la vérité absolue et aucun ne doit imposer sa vérité aux autres.

Lorsque, dans une première tentative de rapprochement des groupes par le biais de la statistique, l'on combine les résultats de la classe FORTE PRIORITÉ avec ceux de la classe suivante, c'est-à-dire PRIORITÉ MOYENNE (voir colonne 7 du tableau 4), on obtient les résultats suivants:

- 1° unanimité sur les énoncés 5 et 16
- 2° 3 groupes sur 4 pour les énoncés suivants:
  - 25 (sans les cadres et professionnels)
  - 40 (sans les étudiants)
  - 19 (sans les étudiants)
  - 45 (sans les étudiants)
- 3° 2 groupes sur 4 pour les énoncés suivants:
  - 18 (sans les étudiants et les professeurs)
  - 2 (sans les étudiants et les socio-économiques)
  - 12 (sans les étudiants et les socio-économiques)
  - 13 (sans les étudiants et les professeurs)
- 4° les possibilités de consensus se sont accrues mais il reste encore 14 énoncés sur 24 privilégiés par un seul groupe. De ce nombre, 10 appartiennent aux étudiants

Ainsi, après le pluralisme des valeurs, la deuxième constatation qui s'impose à nous réside dans l'écart considérable entre les besoins exprimés par les étudiants et ceux des autres groupes. Bien sûr, les étu-

dants sont trop jeunes et inexpérimentés pour savoir ce qui est *réellement* bon pour eux! Mais puisque le collègue existe un peu à cause d'eux, ne vaudrait-il pas la peine d'écouter ce qu'ils ressentent comme douloureusement inadéquat et susceptible d'une intervention prioritaire?

## 5.2. Objectifs non prioritaires

### 5.2.1. — Pour les quatre groupes

L'unanimité s'est faite entre les quatre groupes pour considérer l'énoncé no 32 comme absolument pas prioritaire:

32. *Posséder les habiletés manuelles généralement utiles.*

### 5.2.2. — Pour trois des quatre groupes

Les trois groupes à l'interne ont déterminé que la poursuite des objectifs suivants n'était pas prioritaire:

28. *Respecter les échéances.*
15. *Savoir interpréter les directives.*

À l'exception des professeurs, les groupes ont considéré comme n'étant pas prioritaire l'objectif suivant:

26. *Posséder les habiletés mathématiques communes à la plupart des occupations.*

À l'exception des étudiants, les groupes n'ont accordé aucune importance à la poursuite de l'objectif suivant:

42. *Savoir où et comment obtenir l'information sur les emplois.*

On se souvient que les étudiants avaient considéré cet objectif comme extrêmement prioritaire. Il y a donc ici opposition très vive entre les besoins des étudiants et la position des trois autres groupes.

### 5.2.3. — Pour deux groupes sur quatre

Les étudiants et les professeurs sont associés dans leur position par rapport à l'objectif suivant:

30. *Être assidu et ponctuel: aviser en cas d'absence ou de retard.*

Les cadres et professionnels n'ont accordé qu'une faible importance à cet objectif (voir colonne 8 du tableau 4). Leur position n'est donc pas très éloignée de celle des étudiants et des professeurs. Par contre, les socio-économiques, eux, considèrent cet

TABLEAU 5

Énoncé	Étudiants	Professeurs	Cadres + Professionnels	Socio-économiques
42	Forte priorité	Non prioritaire	Non prioritaire	Non prioritaire
31	Forte priorité		Non prioritaire	Non prioritaire
4	Forte priorité			Non prioritaire
30	Non prioritaire	Non prioritaire		Forte priorité

objectif parmi les plus prioritaires et entrent ainsi directement en conflit avec les autres groupes, particulièrement avec les étudiants et les professeurs.

Les professeurs et les socio-économiques considèrent l'objectif suivant comme non prioritaire :

3. *Organiser son calendrier et son horaire de travail.*

La position des étudiants sur l'importance de cet objectif n'est pas éloignée de celle des deux groupes précédents puisqu'ils ne lui accordent qu'une faible priorité (voir colonne 8 du tableau 4).

Les socio-économiques, les cadres et professionnels n'accordent aucune priorité à l'objectif suivant :

31. *Mieux connaître les conditions d'accès aux différentes carrières.*

On se souvient que les étudiants avaient considéré cet objectif comme fortement prioritaire. Il y a donc là-dessus opposition directe entre les étudiants et les deux groupes précédents.

#### 5.2.4. — Pour un seul des quatre groupes

##### — Pour les étudiants :

8. *S'adapter aux changements dans les méthodes de travail.*
35. *Savoir recueillir et organiser des données.*

##### — Pour les professeurs :

21. *Garder sa concentration et maintenir son rendement malgré la pression de l'urgence, les interruptions, le bruit ou la compétition.*
10. *Distinguer les situations immuables auxquelles il faut s'adapter de celles que l'on peut modifier.*

##### — Pour les cadres et professionnels :

24. *Parvenir à une meilleure connaissance des caractéristiques et des exigences de différentes carrières.*

20. *Découvrir l'interdépendance entre les personnes, les entreprises, les régions, les nations.*

33. *Maîtriser les mécanismes utiles à des apprentissages ultérieurs.*

##### — Pour les socio-économiques :

1. *Accorder de l'importance aux dimensions sociales du travail.*
4. *Être capable, s'il le faut, de remettre en question une politique, une procédure ou un règlement et de prendre les moyens appropriés pour amener leur révision.*

Notons qu'à propos de ce dernier objectif, il y a opposition entre les socio-économiques et les étudiants qui lui avaient accordé une très forte priorité.

Comme nous l'avons fait pour les objectifs prioritaires, il est possible d'accroître statistiquement le consensus en jumelant les colonnes 5 et 8 du tableau 4, c'est-à-dire, en ajoutant à la liste des objectifs non prioritaires ceux auxquels les répondants n'ont accordé qu'une faible priorité. Nous aurions alors la distribution suivante :

- a) consensus: 32, 21, 20  
 b) 3 sur 4: 28, 15, 26, 42, 30, 3, 10  
 c) 2 sur 4: 31, 1, 4  
 d) 1 sur 4: 8, 35, 24, 33

En résumé, il faut noter quatre fortes oppositions entre des objectifs considérés comme non prioritaires par un ou des groupes et très prioritaires par d'autres. Cette situation est présentée au tableau 5.

On remarque à la lecture du tableau 5 que :

- 1° les étudiants et les socio-économiques sont toujours impliqués dans les oppositions ;  
 2° pour l'objectif no 42, les étudiants s'opposent aux trois autres groupes ;  
 3° pour l'objectif no 31, les étudiants s'opposent à deux groupes ;  
 4° pour l'objectif no 30, les étudiants ont les profes-

seurs comme alliés dans leur opposition aux socio-économiques;

5° comme on l'avait déjà remarqué à propos des objectifs considérés comme très prioritaires, c'est encore les deux groupes des socio-économiques et des cadres et professionnels qui sont le plus souvent en accord les uns avec les autres.

## Conclusion

Nous avons cru bon, à l'intérieur d'un article de revue, de ne présenter que les résultats d'ensemble de la consultation. La lecture du rapport final permettra en outre à tous ceux que cet article aura intéressés, de connaître la position des étudiants par famille de programmes, celle de chacun des six collèges les uns par rapport aux autres et par rapport à l'ensemble, celle des anglophones par rapport aux francophones et celle des collèges de la région métropolitaine par rapport aux collèges des régions éloignées.

Nous espérons que ce bref aperçu des données recueillies et de l'instrument utilisé encouragera d'au-

tres collègues à vouloir jeter un peu de lumière sur les valeurs privilégiées par chacune des composantes de l'institution et, en particulier, sur les attentes de la population étudiante en matière de développement vocationnel et de formation professionnelle. La comparaison des données locales avec des résultats compilés à l'échelon provincial offre également un intérêt qui n'est pas négligeable.

En terminant, nous invitons tous ceux qui voudraient commenter l'article ou recevoir des renseignements complémentaires sur la recherche, à ne pas attendre la publication du rapport final pour communiquer avec l'auteur.

1. Ce rapport paraîtra prochainement aux éditions du CADRE.
2. Copies disponibles au Centre de documentation du CADRE.
3. G. Aubin «*Pour une politique articulée de la formation professionnelle*», *Prospectives*, vol. XIII, no. 4, décembre 1976, pp. 211-214.

L'auteur est agent de recherche au Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE).

## Nouveautés

**Canada's Anti-Inflation Program**  
par O.J. Firestone  
15,5 x 23 cm., 274 pages. Prix: \$7.50

**Le Bas-Canada**  
1791-1840  
**Changements structureux et crise**  
par Fernand Ouellet  
15 x 23 cm., 542 pages. Prix: \$15.00

**Language Maintenance**  
**and Language Shift in Canada.**  
Paul Lamy (éd.)  
15 x 23 cm., 114 pages. Prix: \$3.75

**The E.J. Pratt Symposium**  
**Reappraisals: Canadian Writers**  
Glenn Clever (éd.)  
15 x 23 cm., 188 pages. Prix: \$4.80

En vente chez votre libraire et aux:

**Éditions de**  
**l'Université d'Ottawa**

65, avenue Ilastey,  
Ottawa, Ont.  
K1N 6N5